

Documents à déposer sur le logiciel Coriandre Onglet « Pièces Jointes » lors de votre réinscription en ligne :

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

RÉINSCRIPTION

POUR TOUS LES ÉTUDIANTS :

- Attestation d'assurance de responsabilité civile-vie privée ou scolaire-extra-scolaire **2022-2023**
- Copie de la carte d'identité
- Attestation acquittement CVEC

POUR LES APPRENTIS de nationalité étrangère

- copie titre de séjour en cours de validité

Aucun document ne doit être envoyé par voie postale ou par mail.